



Pas de suspension des revendications !

Les gouvernements passent, les **revendications restent... et les mauvaises recettes** aussi ! Après une semaine d'un psychodrame politico-politicien qui a abouti à la reconduction du Premier ministre démissionnaire, le gouvernement a révélé mardi matin, quelques heures avant la déclaration de politique générale, les grandes lignes du budget pour 2026.

Là non plus, rien de bien nouveau, les principales mesures annoncées reprennent largement celles que l'ex-Premier ministre François Bayrou avait présentées le 15 juillet dernier, à peine retouchées. La facture adressée aux travailleurs est toujours aussi lourde et les conséquences de ce nouveau plan d'austérité toujours aussi désastreuses pour l'économie française : 30 milliards à trouver pour réduire le déficit budgétaire, gel du barème de l'impôt sur le revenu, année blanche pour les prestations sociales et le point d'indice dans la fonction publique, gel des pensions pour 2026 et sous-indexation les années suivantes, fin de l'abattement de 10 % sur les retraites, hausse des franchises médicales, suppression de plus de 3 000 postes dans la fonction publique...

Si la suppression des jours fériés est bien abandonnée, le concours Lépine des mauvaises idées continue, avec le projet de contribution sur les titres-restaurant et les Chèques-Vacances. Mais au-delà du budget, le gouvernement a lié son sort à la réforme des retraites, qui lui est revenue en boomerang la semaine dernière...

Le Premier ministre a annoncé une suspension jusqu'en 2027, suspension du report de l'âge de départ et de l'allongement de la durée de cotisation. C'est un premier pas, mais la suspension n'est pas l'abrogation ! Cette réforme, imposée par 49.3 et rejetée par l'immense majorité des salariés, reste injuste, brutale et injustifiée.

Pour **FO**, il n'y a pas et il n'y aura pas de suspension de nos revendications !

La suspension n'est pas l'abrogation !

Les futures discussions annoncées par le Premier ministre ne pourront être que des négociations, pour prendre les choses par le bon bout. Reparler des retraites et de leur financement par la cotisation, c'est reparler d'emploi, d'autant plus aujourd'hui que les plans de restructuration et de suppressions d'emplois se multiplient.

Il est nécessaire de développer des emplois pérennes, du début à la fin de la carrière, ou encore d'augmenter les salaires, ce qui augmenterait le volume des cotisations et donc entraînerait davantage de recettes pour les retraites. Actuellement, 50 % des personnes qui liquident leur retraite ne sont déjà plus en emploi. Elles sont au chômage, en arrêt maladie ou en invalidité, ou bénéficient de minima sociaux. **Reculer encore l'âge de départ ou la durée de cotisation, c'est accroître encore plus les difficultés de ces populations !**